

Paris, le 4 juillet 2023

Les assureurs se mobilisent pour accompagner leurs assurés face aux violences urbaines d'une intensité inédite

- La cellule de crise de France Assureurs est en contact avec les pouvoirs publics dans tous les territoires pour se mettre à leur disposition et répondre aux questions de nature assurantielle qui pourraient se poser après ces événements d'une violence extrême.
- France Assureurs invite ses membres à :
 - prolonger jusqu'à 30 jours le délai de déclaration de sinistre généralement fixé à 5 jours dans les contrats d'assurance ;
 - accélérer le processus d'indemnisation en totale coordination avec les sociétés d'expertise afin d'organiser les visites d'expertise le plus rapidement possible et de prioriser les cas les plus sensibles ;
 - faciliter le versement d'acomptes pour faire face aux situations les plus difficiles ;
 - prendre en considération au cas par cas les situations des petits commerçants indépendants les plus durement touchés par ces violences urbaines qui seraient en difficulté au plan économique et réduire l'effet de leurs franchises contractuelles.

Depuis le 27 juin, notre pays est confronté à des scènes de violences urbaines et de pillages d'une intensité inédite. Pour rappel, les émeutes de 2005 avaient occasionné plus de 200 millions d'euros de dommages sur quatre semaines avec 8200 voitures incendiées et 1800 bâtiments sinistrés.

France Assureurs et ses membres expriment leur soutien à toutes les victimes de ces événements. Les assureurs sont tous mobilisés pour accompagner leurs assurés dont les biens personnels et professionnels ont subi des dommages à la suite de ces violences urbaines.

France Assureurs invite chaque assuré à contacter au plus vite son assureur pour vérifier les garanties de son contrat et rappelle en synthèse :

- concernant les véhicules incendiés, la garantie facultative « incendie » du contrat d'assurance auto permet d'indemniser le propriétaire du véhicule. Pour les autres types de dégradation à des véhicules, la garantie facultative « garantie dommages tous accidents » permet d'indemniser le propriétaire du véhicule ;
- concernant les immeubles et les commerces endommagés, pillés ou incendiés, les dommages matériels subis sont pris en charge par la garantie « émeutes et mouvements populaires » et indemnisés suivant les niveaux de couverture des garanties vol, incendie et bris de glace ;
- concernant la fermeture totale ou partielle de commerces issue d'un dommage couvert par le contrat, la garantie facultative « pertes d'exploitation » permet d'indemniser la perte de leur marge brute.

La Fédération recommande à chaque assuré d'effectuer rapidement sa déclaration de sinistre et rappelle qu'elle peut se faire par tout moyen (courrier postal, email, téléphone, sms...).

La cellule de crise de France Assureurs est en contact avec les pouvoirs publics dans tous les territoires pour se mettre à leur disposition et répondre aux questions de nature assurantielle qui pourraient se poser après ces événements d'une violence extrême.

En tant qu'acteurs clés de la protection des populations et des biens, les assureurs sont plus que jamais engagés pour accompagner les Français sinistrés.

Dans ces circonstances exceptionnelles, France Assureurs invite ses membres à :

- prolonger jusqu'à 30 jours le délai de déclaration de sinistre généralement fixé à 5 jours dans les contrats d'assurance ;
- accélérer le processus d'indemnisation en totale coordination avec les sociétés d'expertise afin d'organiser les visites d'expertise le plus rapidement possible et de prioriser les cas les plus sensibles ;
- faciliter le versement d'acomptes pour faire face aux situations les plus difficiles ;
- prendre en considération au cas par cas les situations des petits commerçants indépendants les plus durement touchés par ces violences urbaines qui seraient en difficulté au plan économique et réduire l'effet de leurs franchises contractuelles.

Selon **Florence Lustman, présidente de France Assureurs** : « Depuis le 27 juin, la France fait face à des scènes d'une violence exceptionnelle. Ces événements ont créé une grande émotion dans notre pays. Tout laisse à penser que les violences urbaines de ces derniers jours représentent déjà un montant de sinistres au moins équivalent à celui des quatre semaines d'émeutes de 2005. Les assureurs sont plus que jamais mobilisés pour accompagner leurs assurés et pour accélérer et simplifier les démarches d'indemnisation. »

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse France Assureurs

Nadiera Caille

n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Jean-Baptiste Mounier

jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Twitter : [@FranceAssureurs](https://twitter.com/FranceAssureurs) | LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)